

# Les grands froids et l'érosion

COLLABORATION DE JEANNE PIETTE

Chargée de projet à la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)

**Le littoral se transforme sans arrêt. Par exemple, on peut remarquer à l'intérieur d'une même journée qu'une plage change de forme entre la marée haute et la marée basse. Les rives subissent également des changements à plus long terme, comme ceux engendrés par l'érosion. L'érosion est le processus de dégradation des sols et des roches sous l'action de l'eau, du vent ou de la glace. Il s'agit d'un phénomène naturel, mais qui est accéléré par les changements climatiques observés dans les dernières décennies.**

Des températures polaires comme celles que nous avons observées durant le temps des Fêtes accélèrent la formation des

glaces dans le Saint-Laurent. Remontons quelques mois en arrière. Durant la saison chaude, l'eau s'infiltré entre les particules du sol riverain. L'hiver venu, cette eau gèle. Lorsqu'elle se transforme en glace, elle prend de l'expansion, ce qui fait bouger le sol et peut aller jusqu'à détacher des portions de terrain qui seront emportées par les vagues au dégel. Plus le gel se produit abruptement, plus le sol subit un grand ébranlement. Imaginez le choc qu'il a subi au Québec dans les dernières semaines!

Le détachement de portions de terrain riverain a évidemment un impact néfaste sur les communautés végétales qui y vivent. Lorsqu'une portion de terre fertile devient érodée, il devient difficile pour les plantes d'y pousser. Or, il s'agit d'un cercle vicieux, puisque les racines des plantes contribuent à limiter l'érosion. Une fois qu'un sol est mis à nu, il devient donc encore plus vulnérable à se faire éroder à nouveau. L'érosion a

un effet particulièrement dommageable sur la flore dans un territoire comme celui de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures, où les rives abritent plusieurs espèces en péril qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le monde.

Les animaux peuvent également être affectés par l'érosion. En effet, ils finissent éventuellement par désertir les lieux lorsqu'il n'y a plus de végétaux, puisque leurs sources d'alimentation sont limitées. L'érosion peut par exemple perturber les populations de sauvagine qui fréquentent les rives et qu'on aime tant voir s'envoler à l'automne.

Enfin, le recul côtier a également un impact important sur l'humain. Au cours des dernières années, plusieurs millions de dollars ont été investis pour déplacer des tronçons de route qui étaient en train de se faire avaler par le fleuve. Nombre de familles

ont dû déménager avant de se retrouver les deux pieds dans l'eau.

Fort heureusement, nous pouvons contribuer à limiter l'érosion dans le littoral du Saint-Laurent. Les bandes riveraines végétalisées, particulièrement celles qui comprennent des arbres, permettent de diminuer le choc des glaces ainsi que l'impact des vagues et du vent. Il n'est toutefois pas toujours possible de stabiliser une rive en employant uniquement des végétaux. Il est donc possible de faire appel à des techniques de stabilisation mécaniques adaptées qui limitent l'impact sur les milieux naturels. À Saint-Augustin-de-Desmaures, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) peut vous accompagner et vous conseiller dans cette démarche. N'hésitez pas à nous contacter au 418 655-9399 ou au [fondation.patrimoine@fqppn.org](mailto:fqppn.org). ■

## À la découverte du président du conseil d'administration du CBLSA

COLLABORATION SPÉCIALE

Conseil de bassin du lac Saint-Augustin (CBLSA)

Louis Désilets assure le rôle de président au sein du conseil d'administration du Conseil de bassin du lac Saint-Augustin (CBLSA) depuis 2014.



Le président du conseil d'administration du Conseil de bassin du lac Saint-Augustin se promène souvent sur le lac Saint-Augustin en raquette durant l'hiver.

Louis a étudié en biologie, puis il a fait une carrière en environnement et en aménagement du territoire. Il a déménagé à Saint-Augustin-de-Desmaures en 2010, après avoir habité Sainte-Foy pendant plus de 20 ans.

S'il est venu s'installer ici, ce n'est pas par hasard. Il a été charmé par le contexte particulier de cette ville qui correspondait au type d'endroit où il souhaitait s'établir avec sa conjointe : une petite communauté conviviale, près d'un grand centre, qui lui donnait accès en quelques minutes à des espaces naturels, qui plus est à un lac.

Louis a toujours fait du bénévolat dans sa communauté. Il souhaitait faire de même dans sa nouvelle ville et si possible, dans son champ de compétences. Il a fait part aux administrateurs du CBLSA de sa disponibilité et de son intérêt. C'est comme ça que Louis a participé à un des groupes de consultation de la vision d'avenir pour le lac, puis il s'est engagé dans le rôle de président.

Sa vision des choses a évolué depuis 2014, à la lumière de la vision d'avenir développée pour le lac et au contact des membres et des élus. Mais il considère toujours que

c'est formidable de demeurer près d'un lac en milieu urbain et que ce lac doit être considéré comme un patrimoine naturel qui nous appartient.

« Je suis très heureux de pouvoir contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur du lac, tout en étant conscient des moyens limités, mais aussi de tout ce qu'un groupe de bénévoles motivés permettent d'accomplir », ajoute Louis qui est très fier de la bonne chimie au sein du conseil d'administration.

La petite communauté de Saint-Augustin-de-Desmaures permet d'être en relation directe avec les élus. C'est essentiel pour réussir à coordonner les gestes de l'aménagement du territoire à l'échelle du bassin versant de façon telle qu'on respecte la dynamique de son environnement propre, au grand bénéfice de la communauté et de la nature.

Le CBLSA est toujours à la recherche de bénévoles. Si l'expérience vous tente, contactez-nous via notre site Internet [www.lacsaintaugustin.com](http://www.lacsaintaugustin.com), par courriel au [cbassin@lacsaintaugustin.com](mailto:cbassin@lacsaintaugustin.com) ou à travers Lac St-Augustin | Facebook. ■

## Les Biscuits Leclerc : l'histoire d'un succès

(MS) Plus de 175 personnes ont écouté attentivement l'historienne Catherine Ferland raconter avec passion la petite histoire d'une grande entreprise d'ici : Les Biscuits Leclerc. Le parc industriel de Saint-Augustin-de-Desmaures porte d'ailleurs le nom du fondateur de cette entreprise, François Leclerc.

Au tout début, la petite entreprise familiale avait pignon à Québec, dans la résidence familiale sur la rue Arago, avant de déménager sur la rue Saint-Vallier. Quatre générations de Leclerc plus tard, l'entreprise d'envergure internationale emploie 900 personnes dans ses usines du Québec, de l'Ontario et des États-Unis. En véritables visionnaires, les Leclerc ont su mettre en valeur un produit typiquement québécois maintenant reconnu à travers l'Amérique. Comme les goûts alimentaires ne cessant d'évoluer, l'entreprise a aussi développé des produits qui répondent au virage santé exigé par les consommateurs.

La Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures offrira en 2018 cinq autres conférences tout aussi intéressantes sur des thèmes variés, dont la prohibition, avec l'historien Yves Hébert, en février, et la vie méconnue de Louis Hébert et de Marie Rollet, avec l'historien émérite Jacques Mathieu, en mars prochain. Plus de renseignements sont disponibles sur le site Internet : [www.histoirestagustin.com](http://www.histoirestagustin.com). ■



Catherine Ferland a présenté sa conférence devant un public des plus attentifs.